



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° APOJ_12 lancé en Juin 2014 par le Ministère chargé de la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Engagement des jeunes Numéro du projet : APOJ_12
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : « A LA RECHERCHES D'ENERGIES NOUVELLES »
Objectifs initiaux : <i>Décrire brièvement les objectifs initiaux.</i> <ul style="list-style-type: none">- Créer sur le territoire national des équipes de jeunes dans des quartiers populaires.- Créer des synergies locales en direction des jeunes avec les acteurs locaux suite à un diagnostic de territoire.- Renforcer la connaissance et l'expertise de la JOC sur le public des jeunes en formation professionnelle, Apprentis et jeunes travailleurs.- Faire connaître le projet éducatif et le projet pédagogique de la JOC auprès des acteurs des quartiers et des jeunes.
Public(s) cible(s) : <i>Indiquer le public ciblé par le dispositif expérimenté ainsi que le nombre de bénéficiaires effectivement atteints sur la durée de l'expérimentation.</i> <ul style="list-style-type: none">- Jeunes de Lycées Professionnels- Jeunes Apprentis des CFA Au-delà du public prioritaire (Jeunes Apprentis des CFA et jeunes des Lycées Professionnels), des jeunes étudiants ont également été bénéficiaires de l'expérimentation au travers des actions mises en place, ainsi que des jeunes demandeurs d'emploi.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Décrire brièvement le dispositif testé.</i> <p>Dans le cadre du Service Civique, les différentes activités confiées aux jeunes sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Préparer, animer et évaluer des événements, projets et initiatives à destination d'un public d'apprentis et de jeunes en formation professionnelle.- Intervenir dans des lieux de vie et auprès de partenaires pour mobiliser des jeunes et leur proposer de participer aux événements et actions locales.- Créer et entretenir un réseau de partenaires à travers les Lycées Professionnels et les CFA.- Faire un état des lieux, évaluer et établir un diagnostic local.- Relire la vie des jeunes apprentis rencontrés et avoir des projets pour eux.
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Indiquer la ou les régions d'expérimentation puis la délimitation géographique précise de l'expérimentation en spécifiant si cela inclut des zones urbaines, des zones urbaines sensibles, des zones rurales ou toute autre référence à un zonage administratif.</i> <ul style="list-style-type: none">- REGION PACA : Ville de MARSEILLE, quartiers Nord des 13, 14, 15 et 16^{ème} arrondissements.- REGION BOURGOGNE : Ville de DIJON et agglomération alentour (Talant, Quetigny...)- REGION ILE-DE-FRANCE : Ville de BOBIGNY, quartier du Pont-de-Pierre (Seine-Saint-Denis)

<p>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>Indiquer clairement en quoi le dispositif expérimenté apporte quelque chose par rapport aux dispositifs de droit commun et/ou à votre activité habituelle.</i></p> <p>Notre intervention se situe en complémentarité des autres acteurs des territoires. Chacun ayant sa spécificité, nous constatons souvent un certain « cloisonnement » des diverses interventions. Par notre approche « Des jeunes en direct avec d'autres jeunes », nous avons la prétention de vouloir intervenir en « Complémentarité ».</p>
<p>Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Pas de partenaires particuliers notés dans la convention. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Fédérations JOC Locales, Caisse d'Allocations familiales de Dijon, Lycées et Collèges, CFA, Centres Sociaux, Foyers des Jeunes Travailleurs</p>
<p>Partenaires financiers (avec montants): <i>Mentionner, en plus du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, tous les financeurs de l'expérimentation.</i></p> <p>Caisse d'Allocations familiales de Dijon (21) : 1000€ en 2015 et 1000€ en 2016</p> <p>L'ensemble des Municipalités (Politique de la Ville), Conseils Départementaux, Conseils Régionaux et Caisses d'Allocations Familiales et Direction Jeunesse des départements ont été sollicités. Seule la CAF de DIJON a donné une participation financière.</p>
<p>Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : <i>indiquer ici la durée prévisionnelle du projet en nombre de mois (tel que prévu dans la convention) : 28 mois</i> (2) Durée effective : <i>indiquer ici la durée effective du projet en nombre de mois : 28 mois</i></p>
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : AVENIR ET JOIE - JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) Type de structure : Association Loi 1901</p>
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</p>
<p>Nom de la structure : AVENIR ET JOIE - JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) Type de structure : Association Loi 1901</p>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

SOMMAIRE

Introduction	P.2
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	P.3
II. Déroulement de l'expérimentation	P.6
A. Actions mises en œuvre	P.6
B. Partenariats	P.9
1. Partenaires opérationnels	P.9
2. Partenaires financiers	P.9
C. Pilotage de l'expérimentation	P.9
D. Difficultés rencontrées	P.10
III. Enseignement généraux de l'expérimentation	P.11
A. Modélisation du dispositif expérimenté	P.11
B. Enseignement et conditions de transférabilité du dispositif	P.11
1. Public visé	P.11
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	P.11
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	P.12
4. Impacts sur la structure	P.12
Conclusion	P.13
Annexe 1 : Public visé par l'expérimentation	P.14
Annexe 2 : Calendrier de déroulement de l'expérimentation-Actions mises en oeuvre	P.15
Annexe 3 : Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation	P.16

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

ACTION 1 : Création du cadre permettant la mise en œuvre du projet :

Le recrutement des personnes dédiées au projet a été réalisé.

- Un séminaire de formation interne a eu lieu sur 4 jours, afin de former les jeunes fondateurs au développement local, à la mise en place d'animations et de projets. Lors de ce séminaire, les adultes accompagnateurs bénévoles ont participé à la dernière journée, afin de formuler les premières perspectives d'actions sur le terrain. Ce séminaire a été organisé du 15 au 18 septembre 2014 et du 05 au 08 janvier 2016.

1 ^{er} Jour	2 ^{ème} Jour	3 ^{ème} Jour	4 ^{ème} Jour
10h-12h30 Accueil / Inscription administrative	8h30-12h30 Le lieu de fondation : premier travail de diagnostic de territoire en collectif de fondation	8h30-12h30 Les outils du mouvement au service de la fondation	9h-10h Temps entre accompagnateurs
			Journée avec l'accompagnement
REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
14h-15h Faisons connaissance / la mission de jociste fondateur	14h-17h La JOC : Histoire, projet, intuitions, pratiques	14h-16h 2^{ème} travail sur le diagnostic	Collectifs de fondation
15h-16h30 Tour de la maison Vie pratique, financière et matérielle		PAUSE	
17h-18h Le Public jeunes en CFA et Lycées pro	17h-18h Campagne d'année	16h30-17h15 Atelier Aller-vers	
18h-18h30 Explication du travail du lendemain		17h15-18h Atelier Invitation	

- Une journée à mi-mission, en avril 2016, réunissant tous les fondateurs, pour une évaluation des actions sur le terrain, le partage de bonnes pratiques, la définition des objectifs pour la deuxième partie de leur mission.

- Un séminaire de bilan et d'évaluation de 2 jours a été organisé au terme des missions, mi-décembre 2016.

ACTION 2 :

Réalisation de diagnostics de terrain et plans d'actions :

Les fondateurs ont réalisé un diagnostic de terrain. Celui-ci a pour objectif de favoriser la connaissance et l'expertise de la JOC sur la réalité des trois territoires et des jeunes qui y vivent. Pour les jeunes fondateurs, cela permet de se familiariser au terrain d'action, afin de réaliser un plan d'actions à mettre en œuvre en direction des jeunes, selon la réalité propre à chaque territoire.

Contacteur les institutions et les acteurs du territoire et envisager des partenariats :

Sur chaque lieu, les fondateurs ont multiplié les rencontres avec des institutions et des acteurs locaux, afin d'envisager avec eux la mise en place de projets.

Pour cela, ils ont pu s'appuyer sur le réseau local de la JOC, le soutien des adultes accompagnateurs bénévoles. Ils ont eux-mêmes entrepris des démarches afin de construire des partenariats. Ils ont ainsi pu rentrer en contact avec les institutions suivantes :

- Des Lycées Professionnels et CFA : animations au profit des jeunes.
- Foyers de Jeunes Travailleurs : propositions d'animations régulières auprès des jeunes résidents. Un partenariat avec des rencontres mensuelles a été mis en place avec les FJT.
- Missions Locales : proposition de partenariat par la diffusion du « passeport pour l'avenir professionnel des jeunes » de la JOC, outil personnel proposé aux jeunes afin de les aider à construire leur projet professionnel. Des journées « découverte de la Mission Locale » ont eu lieu en juin de chaque année sur les trois lieux, avec les jeunes du Foyer de Jeunes Travailleurs.

ACTIONS 3 et 4 :

Organiser des séquences information-formation avec les jeunes et réaliser des actions avec les nouveaux jeunes.

Mise en place des premières soirées-débats avec des jeunes, dans des FJT. Celles-ci ont eu lieu sur la thématique des droits liés au travail (à partir de l'outil support 11 conseils), sur les élections (à partir d'un Trivial Pursuit pour comprendre la politique).

Intervention auprès de classes de lycées professionnels, sur la thématique des stages, des droits liés au travail (comprendre ce qu'est un contrat de travail, ce qu'on doit trouver sur une fiche de paie...). Une a été réalisée notamment au Lycée Saint-Joseph de Dijon.

Démarche d'enquête (en annexe) réalisée auprès des jeunes en CFA, pour échanger avec les jeunes rencontrés sur la réalité des jeunes en apprentissage et en alternance. Des rencontres de restitution des résultats de ces enquêtes auprès des répondants ont ensuite été proposées.

Synthèse des actions mises en œuvre de juin 2014 à décembre 2016 :

En janvier 2016, de nouveaux binômes de fondateurs ont été recrutés, afin de mener localement les actions. Ces nouveaux volontaires ont pu reprendre les pistes de travail avancées par les précédents, notamment en se basant sur les diagnostics territoriaux réalisés précédemment par ces derniers.

Les actions mises en place depuis le début de la mise en œuvre de l'expérimentation sont les suivantes :

Création du cadre permettant la mise en œuvre du projet : cela est passé tout d'abord par le recrutement de nouveaux fondateurs en Service Civique, pour cela 2 adultes accompagnateurs bénévoles poursuivent leur accompagnement. Un premier séminaire de formation interne a eu lieu sur 4 jours, au mois de septembre 2014 et un deuxième au début du mois de janvier 2016, afin de former les jeunes fondateurs au développement local, à la mise en place d'animations et de projets. Lors de ce séminaire, les adultes accompagnateurs bénévoles ont participé à la dernière journée, afin de formuler les premières perspectives d'actions sur le terrain.

Contacteur les institutions et les acteurs du territoire et envisager des partenariats : Les fondateurs ont multiplié les rencontres avec des institutions et des acteurs locaux, afin d'envisager avec eux la mise en place de projets. Pour cela, ils ont pu s'appuyer sur le réseau local de la JOC, le soutien des adultes accompagnateurs bénévoles. Ils ont ainsi pu rentrer en contact avec les institutions suivantes. Ils ont pu reprendre contact avec les structures déjà en lien avec les précédents volontaires :

- Des Lycées Professionnels et CFA : propositions d'animations au profit des jeunes.
- Des Foyers de Jeunes Travailleurs : propositions d'animations régulières auprès des jeunes résidents. Les premières interventions ont commencé en décembre.
- Des missions locales : propositions de partenariat par la diffusion du « passeport pour l'avenir professionnel des jeunes » de la JOC, outil personnel proposé aux jeunes afin de les aider à construire leur projet professionnel.
- Pour les Lycées et Collèges publics, les contacts ont été plus difficiles, les Fondateurs ne pouvant pas s'appuyer sur un agrément d'association « Complémentaire de l'école », le dossier étant toujours en étude auprès du Ministère concerné.
- Dans les établissements privés, l'accueil fut plus intéressant et a permis d'intervenir pour proposer des enquêtes et des actions d'information.

Organiser des séquences information-formation avec les jeunes :

Mise en place de soirées-débats avec des jeunes.

Des rencontres régulières dans les Foyers de Jeunes Travailleurs se sont poursuivies : le « Vivre Ensemble » au sein de son quartier ou la question des élections régionales de 2015 et une réflexion des élections présidentielles et législatives de 2017 a été parmi d'autres, des thèmes abordés lors de ces rencontres.

Les volontaires ont organisé aussi différents « Pots des Potes » ou « Aprem'Crêpes » sous la forme de permanences de quartiers où ils ont pu proposer des temps d'échanges sur différentes thématiques (orientation scolaire, droit du travail, vie de quartier...).

Suivi régulier de l'action des fondateurs :

Pour cela, le coordinateur du projet continue de se déplacer 2 fois par mois sur chaque lieu pour une rencontre territoriale. Avec les accompagnateurs bénévoles et les jeunes fondateurs, ces rencontres servent à bâtir le plan d'action local, les actions à mettre en place et à les évaluer.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Foyers Jeunes Travailleurs Missions Locales	Hébergement Orientation des jeunes	Accueil et mise en place de soirées, de rencontres
CFA	Enseignement PRO	Enquêtes et soirées d'informations
Lycées et collèges	Education Nationale et Privés	Enquêtes et réunions d'informations

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	
Cofinancements extérieurs à la structure	2000€
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

- **Un Responsable National** chargé du suivi des équipes durant les deux années.
- **Réunion Nationale mensuelle** de la commission nationale de pilotage du projet, afin de faire le suivi des fondateurs et assurer une bonne gestion courante du projet.
- **Une Rencontre Territoriale bimensuelle**, entre le coordinateur national du projet, les jeunes « fondateurs » et les adultes accompagnateurs bénévoles. Ces rencontres ont pour but de bâtir le plan d'action local et d'évaluer les actions mises en place.

- **Formation Civique et Citoyenne**, dans le cadre du Service Civique, menée en partenariats avec des associations ecclésiastiques. Cela prend la forme de 2 journées inter-associatives qui ont eu lieu en février 2016 à Paris.

D. Difficultés rencontrées

Pas de difficulté particulière dans la rencontre avec les jeunes de ces lieux.

Parfois des problèmes pour entrer en contact avec les directions et venir expliquer la démarche et le cadre de l'expérimentation de « développement local associatif et d'engagement des jeunes ».

Une demande d'agrément « d'association complémentaire à l'école » est toujours en cours d'étude auprès du Ministère de l'Education Nationale. Cet agrément favoriserait l'association et les jeunes pour pouvoir se présenter auprès des directions et pénétrer dans les établissements.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Au niveau des outils :

- Diagnostic
- Plaquettes d'Animation (Jeunes en CFA et Lycées professionnels, élections...)
- Modules de formation (Droit du travail...)
- Outil technique de diagnostic
- Outils, enquêtes, réalisés par les fondateurs

Au niveau des jeunes :

Les jeunes Fondateurs ont été formés à leurs rôles et missions.

Un suivi régulier ainsi que des journées d'échanges de bonnes pratiques par le coordinateur national a permis que les jeunes ne soient pas isolés sur le terrain, ce qui a été pour eux un facteur de stabilité.

L'accueil par les équipes fédérales JOC locales a permis également de les accompagner et de mieux les intégrer au niveau local leur permettant ainsi d'assurer leurs missions.

Le fait que ce soient des jeunes qui aillent à la rencontre d'autres jeunes a été fortement apprécié par les partenaires et les jeunes des divers lieux.

La limite cependant est le contact des jeunes avec des responsables d'institutions. Dans ces cas, il est nécessaire de les faire accompagner pour les introduire même si ce sont eux qui présentent les projets et les actions envisagées.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Les cibles visées correspondaient aux objectifs visés : Jeunes de 13 à 30 ans qui sont le public de la JOC. L'accueil a toujours été positif car les contacts se réalisaient avec les jeunes de la JOC qui avaient sensiblement les mêmes âges. L'intuition de la JOC qui est d'animer les jeunes par des jeunes eux-mêmes confirme l'intérêt d'une telle démarche.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

- **Enquêtes** : 2 enquêtes Nationales « Anime ton quartier » et « Emploi Digne »

- **Diagnostics terrain** : 3 ont été réalisés par les premières équipes. Ces documents ont servi de base pour les équipes qui se sont succédées.

- **Soirées d'informations** : Plus de 70 soirées ont été organisées sur l'ensemble de la période de l'expérimentation.

- **Soirées d'animation** : Près d'une centaine de soirées festives se sont déroulées tout au long de la période.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

PARTENARIATS :

Tout au long du programme d'expérimentation, les Fondateurs ont bien été accueillis par les responsables et les jeunes des structures des Foyers de Jeunes Travailleurs et les Missions Locales.

Ces partenariats intéressants ont permis au niveau national de signer des conventions avec l'UNMM et l'UNHAJ dans la perspective d'un travail en commun dans le cadre de l'organisation du RASSEMBLEMENT NATIONAL de la JOC le 15 AVRIL 2017 sur le thème de « L'EMPLOI DIGNE POUR LES JEUNES ».

Pour les Etablissements de l'Enseignement Public, cela a été plus difficile. Les enquêtes se sont malgré tout bien déroulées en dehors des enceintes des établissements. Il manque un agrément à la JOC lui permettant d'assurer des activités « Complémentaires à l'Ecole ».

Un bon soutien a été apporté par les Equipes Fédérales JOC locales ainsi que les adultes accompagnateurs permettant aux Fondateurs de pouvoir mieux s'intégrer dans le local, pouvant ainsi démarrer rapidement leurs actions.

4. Impacts sur la structure

A la lumière de ces 28 mois de réalisation du projet sur le terrain, plusieurs enseignements semblent à tirer de cette expérimentation.

La fondation et le développement du mouvement sont une vraie difficulté à faire vivre aujourd'hui. La fondation demande du temps et de sans cesse renouveler des propositions. La chance du projet plan de fondation était d'avoir des jocistes avec du temps dégagé pour accomplir cette mission de fondation, mais cela ne fait pas tout. Les jocistes, même formés, ne sont pas toujours à l'aise dans la démarche. Les fragilités de certains fondateurs (handicap, faible parcours militant en JOC) arrivant dans cette mission sont aussi à prendre en compte dans la difficulté à accomplir les tâches que la mission demandait.

Il est difficile aujourd'hui de créer des partenariats locaux avec des établissements (lycées, CFA). Quand il réussit, ce travail est de longue haleine, il peut valoir le coup, mais au final, cela mène à peu de résultats en termes de fondation durable. Ce sont les contacts directs, le travail à un véritable réseau de terrain, par des adultes, des jeunes localement qui montrent le plus de résultats. La pratique de la carte de relation est finalement la meilleure.

L'expérimentation montre qu'il ne faut pas viser une multitude de lieux, mais plutôt se consacrer à 2 ou 3 priorités et les travailler profondément.

Le cadre du Service Civique est intéressant, il permet à des jeunes sans trop d'expériences de se former et d'agir sur le terrain en acteurs reconnus. La limitation des contrats dans le temps et donc la succession d'équipes est un frein au développement continu de l'action.

CONCLUSION

Nous pouvons, au regard des contacts et actions menés, dire que nous avons commencé à mettre en œuvre les objectifs prévus dans le cadre de cette expérimentation.

Ces résultats, en termes de dynamique collective lancés à l'échelle des établissements et structures d'animation ou d'hébergement des quartiers, ont montré la pertinence des actions et le désir d'engagement des jeunes dans leurs quartiers ou lieux de vie.

Le Mercredi 19 avril 2017 de 9h30 à 16h30 se déroulera une restitution de l'expérimentation au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports sis 95 avenue de France 75013 PARIS.

En fonction des résultats et des conclusions de cette expérimentation, la JOC décidera de l'avenir pour envisager ce type d'action de terrain pour son développement.

Dans l'attente, ce sont des outils et des méthodes d'animation utilisables et transférables qui sont conservés au niveau du Mouvement.

Ces derniers renforcent l'expertise de la JOC dans ses capacités de rencontrer et de mettre en synergie et dynamique des jeunes présents dans les divers quartiers et institutions scolaires et de formation.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

Annexe 2 : Calendrier de déroulement de l'expérimentation – Actions mises en oeuvre

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en oeuvre

Numéro du projet	APOJ_12	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		<i>Septembre à Décembre 2014</i>	4 mois						
Action n°1		Définition du projet (1 mois)				1 Responsable Projet			Locaux Siège
Action n°2		Recrutement des fondateurs (Deux périodes sur 2 mois)		6 + 6	12	Fondateurs			Locaux Siège
Action n°3		Préparation des stages de formation				1 Responsable Projet			
Action n°4		Diagnosics Terrain (2 mois sur 3 lieux)		6	1	Fondateurs + Resp National			
Action n°5		Mise en place des Fondateurs sur le terrain (1ère Vague)		6	1	Responsable National			Logements
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
2. Mise en oeuvre du projet		<i>Janvier 2015 à Décembre 2016</i>	12 mois						
Action n°1		Formations des Fondateurs (2 vagues d'1 semaine)		12	1	Fondateurs + Respo National			Locaux Siège National
Action n°2		Suivi Terrain (1 semaine tous les mois)		1	1	Responsable National			Déplacements
Action n°3		Bilans d'étapes (1 journée tous les 6 mois)		12	1	Fondateurs + Resp National			Locaux Siège National
Action n°4		Partage des expériences (1 journée par trimestre)		12	1	Fondateurs + Resp National			Locaux Nat + Déplacements
Action n°5		Contacts Partenaires		12		Fondateurs			Déplacements
Action n°6		Actions d'information		12		Fondateurs			Salles Locales
Action n°7		Actions Festives		12		Fondateurs			Salles Locales
Action n°8		Enquêtes terrain		12		Fondateurs			Déplacements
Action n°9		Mise en place Fondateurs Terrain (2ème Vague)		6	1	Fondateurs + Secrétaire National			
Action n°10									
3. Achèvement du projet		<i>Décembre 2016 à Janvier 2017</i>	2 mois						
Action n°1		Relecture (2 périodes)		12	1	Fondateurs + Responsable National			Locaux Siège + Déplacements
Action n°2		Rédaction des Rapports intermédiaires et finaux			1	Secrétaire National			Locaux Siège + Déplacements
Action n°3		Evaluations intermédiaires		12	1	Fondateurs et Secrétaire National			
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									

Annexe 3 : Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Restitution finale du porteur de projet				
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation				
Numéro du projet	APOJ_12			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Formation des Fondateurs	Responsable National + Fondateurs	Papier	OUI
2	Diagnostic terrain	Responsable National + Fondateurs	Papier/Electronique	OUI
3	Enquête 1 "Vie ton quartier" 2015	Fondateurs + JOC Nationale	Papier/Electronique	NON
4	Enquête 2 "Jeunes et Emplois Dignes" 2016	Fondateurs + JOC Nationale	Papier/Electronique	NON
11	Guide Campagne Droits des Jeunes 2014	Fondateurs + JOC Nationale	Papier	OUI
5	Guide Campagne "Vis Ton Quartier" 2015	Fondateurs + JOC Nationale	Papier	OUI
6	Guide Campagne "Emplois Dignes" 2016	Fondateurs + JOC Nationale	Papier	OUI
7	N° Publications "Assez Zoné"	Fondateurs + Jeunes	Papier	OUI
8	Attentats : Comprendre et Agir	Fondateurs + Jeunes	Papier	OUI
9	11 Conseils pour Bosser	Fondateurs + Jeunes	Papier	OUI
10	Impose ta Voix : Jeu sur la politique	Fondateurs + Jeunes	Papier	OUI
12				
13				
14				
15				



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr